

## C.S.S.C.T.

### Compte-rendu de la réunion de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail. (C.S.S.C.T.) du 21 mars 2019

<u>Présents</u> :	- Président du C.S.S.C.T.	M. L. RICHARD
	- Membres du C.S.S.C.T.	Mme C. TAVOLIERI Mme P. ACKERMANN M. S. SCHNEIDER
	- Invité :	M. E. MEYER

---

#### Ordre du jour :

- 1) Installation de la Commission
  - 2) Finalisation et adoption du règlement intérieur
  - 3) Calendrier des réunions 2019
  - 4) Divers
- 

### Installation de la Commission

La Commission reconduit Patricia ACKERMANN dans sa mission de secrétaire.

### Finalisation et adoption du règlement intérieur

La Commission rajoute un point au règlement intérieur ; celui-ci concerne la mise à disposition d'eau potable aux salariés.

Après une relecture, la Commission valide le règlement intérieur.

## Calendrier

Les prochaines rencontres de la C.S.S.C.T. auront lieu :

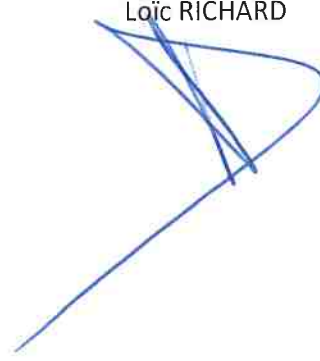
- Mardi 11 juin 2019 à 14h résidence La Régio à Saint-Louis
- Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 à 14 h résidence les Iris à Ottmarsheim
- Mardi 10 décembre 2019 à 14 h résidence Albert Schweitzer à Riedisheim

## Divers

1. Accident du travail : nous déplorons un accident du trajet ayant entraîné un arrêt de travail de 4 jours.  
La Commission rappelle la procédure à suivre en cas d'arrêt de travail :  
Toute victime doit le signaler à son responsable hiérarchique qui lui transmettra l'information soit à la C.S.S.C.T. ou à son Président ou au Responsable Sécurité. Cette déclaration doit être faite le plus rapidement possible.
2. L'objectif pour cet été est l'installation de salles climatisées sur les résidences Vauban, Touring, Ecluse, Cigognes, Vieil Armand.



Le Secrétaire  
Patricia ACKERMANN



Le Président  
Loïc RICHARD